

G R O U P E
" I N F O R M A T I O N & L I A I S O N S
O U V R I E R E S "

: Bulletin d'information N° 17

: Novembre 1959 :
:

CHOMAGE PARTIEL DANS LE TEXTILE A BEAUVAL (Somme)

Usines SAINT FRERES : filature et tissage de jute

Un de nos camarades du Nord, après une visite à Beauval où l'an dernier les ouvriers de l'usine de tissage de jute avaient mené une dure grève, nous a envoyé le texte suivant

L'entreprise vue par les patrons

Au cours de l'Assemblée générale des actionnaires de la société Saint-Frères, qui s'est tenue le 3 juillet dernier, M. Roger SAINT déclarait que l'entreprise, grâce à son dynamisme et à la protection étatique, avait pu, pendant les 15 dernières années, " panser ses blessures ", " reprendre son élan " et " retrouver ses plus hauts niveaux de production ". Elle avait " consolidé puis amélioré son potentiel industriel et ses positions financières sans reculer devant certaines modifications de structure ". Le chiffre d'affaires qui était de 13 milliards en 1956 était passé à 15 milliards en 1957 et à 17 milliards en 1958. (voir La Vie Française, du 10 juillet 1959.)

Pourtant, malgré tous ces progrès, l'entrée dans le Marché commun restait préoccupante car, disait M. SAINT, " nos coûts de transformations demeurent grevés de charges fiscales, financières, sociales, dans l'ensemble plus élevées qu'ailleurs ". Après cet appel du pied à la compréhension des pouvoirs " publics ", M. SAINT laissait toutefois espérer un arrangement au sein de l'Association européenne du jute " grâce à d'étroits contacts avec (ses) collègues étrangers " et une organisation professionnelle " cohérente " entre les six pays. En clair, cela signifie que les protections douanières seront remplacées par des accords inter-trusts pour supprimer la concurrence.

Malgré l'optimisme de commande dans une allocution à l'usage des actionnaires, M. Roger SAINT croyait devoir dénon-

cer une menace grave pour son industrie dans "l'introduction massive à la faveur de complaisances intéressées, de produits asiatiques en Europe". M. Roger SAINT admettait "une stabilisation et même une légère régression des ventes, dans certaines branches, au cours du premier semestre 1959; l'alourdissement des stocks provoquait des réductions d'horaires dans les usines de filature et de tissage de jute. Enfin - et en conséquence - M. SAINT avertissait que toute nouvelle augmentation des salaires ruinerait ses efforts en vue d'accroître les exportations.

La situation ouvrière à Beauval en octobre 1959.

La réduction des horaires.

Les premières réductions ont été introduites dès octobre 1958; la grève de 5 semaines ensuite a peut-être rendu inutiles de nouvelles réductions, mais, cet été, la situation s'est aggravée : les ouvriers du tissage circulaire qui travaillaient 4 jours par semaine (32 heures) ne travaillent plus que 3 jours (24 heures) voire 2 jours (16 heures). Ce ralentissement touche maintenant les ateliers de filature et de sacherie qui de 45 h. passent à 40 h. et à 32 h. par semaine. Deux jours de travail, cela ne fait pas 3 000 francs par semaine... Si on se souvient que ces ouvriers ont, l'automne dernier, soutenu une grève de 5 semaines, on peut imaginer quel peut être leur degré de misère. Pendant ce temps, les actionnaires avouent se partager 379 millions 276 mille 577 francs de bénéfices ...

L'état des esprits à Beauval.

(Visite du 8 octobre 59)

Deux passants, près de l'école maternelle... L'un des deux est assez modeste, s'apitoie sur les réductions "Deux jours par semaines..." Il est sympathique, mais il n'exprime aucune opinion, aucun jugement, il ne sait pas. Le second porte un complet veston, il pourrait être instituteur en retraite. Selon lui, les réductions d'horaires ne sont pas une "vengeance" des patrons après la grève de l'an dernier. C'est la crise du textile; cette crise est la conséquence des bruits de paix en Algérie, il en avait été de même au moment de la paix en Indochine. Mais leur 2 CV les attend; il aurait fallu demander si, en conséquence, il fallait déplorer la paix, dans le style : de Gaulle = Mendès. Il me semble plutôt que cet homme voulait donner "une explication objective", sans porter de jugement de valeur.

Un ménage ouvrier ...

Il n'est pas difficile de rencontrer les chômeurs partiels de l'usine Saint; dans la Cité ouvrière, sur le bord d'une petite route le long de laquelle sont accolées leurs petites maisons uniformes en briques, je les vois en conversation debout devant le pas de leur porte. Pour m'avoir aperçu, l'un d'eux, à l'occasion de la grève, quelques uns me reconnaissent. C'est le mari qui parle, la femme confirme, approuve, ponctuée d'une exclamation. Ils paraissent avoir 45 ans; ils n'envisagent pas d'aller ailleurs : ils ont acheté la maison qu'ils habitent. Ce qui est important pour eux, c'est le fait de la réduction des horaires; en ce qui concernent les causes, ils se contentent de rapporter ce qui se dit, sans prendre parti. Il ressort toutefois qu'on se trouve en présence de trois groupes d'explications :

1) L'entreprise manque de commandes, ses produits sont trop chers pour le Marché Commun; les SAINT n'ont pas voulu baisser leur prix, "à ce qu'on dit", ce qui expliquerait la mévente.

2) En ce moment, on installe encore de nouvelles machines; il en résulte une augmentation des cadences de 30 %; par exemple, un ouvrier qui avait la charge de 12 bobines, en aura 18. Le chômage partiel est une bonne méthode pour faire accepter cette aggravation des conditions de travail. Hier, un "vieux" de 52 ans, on lui a doublé son travail; il a protesté : "Je ne pourrai pas le faire" "Si tu ne peux pas le faire, tu ne reviendras pas demain"... Ces nouvelles machines coûtent cher, d'autant plus qu'on met les autres à la ferraille; pour amortir ces nouvelles machines, on diminue la masse des salaires par diminution des horaires et augmentation des cadences.

3) Quant aux repréailles, à cause de la grève de l'an dernier, on ne sait pas, mais cela se dit; ces bruits viennent bien de quelque part dit l'ouvrier, probablement on l'aura entendu dire dans les bureaux. On cite le cas d'une autre usine de SAINT: après la grève, ils ont organisé un chômage partiel.

Que faire ? Ce ménage paraît découragé.

"Naturellement, dis-je, dans ces conditions, il n'est pas question de faire une nouvelle grève... Ils poussent immédiatement des exclamations horrifiées; la femme lève les bras : "Ah! non ! Cinq semaines nous ont suffi ! "

Un peu plus loin, un second ménage ouvrier ...

L'homme est plus jeune, dynamique, révolté : "Ah ! s'il y avait seulement une autre usine dans la région ...

Dunlop ? c'est à 15 km. Au début, il avait été prévu qu'un car passerait pour prendre les ouvriers, vous pensez si j'en aurais été ! En prévision de cette éventualité, SAINT avait mis au point un barème d'augmentation. Mais, ils ont trouvé quelque chose de plus habile, le car ne passera jamais ! Accord inter-patronal sans doute ou action sur les autorités locales, les SAINT dominant toute la région ! Nous sommes dans la misère, ils nous donnent juste de quoi ne pas mourir de faim : 700 francs par jour d'allocation-chômage pour les ouvriers, 200 francs pour les femmes. Pourquoi cette différence ? On n'en sait rien; on ne sait jamais rien; ils se croient tout permis ! Ces gens-là (les SAINT) quoiqu'on leur dise, quelque anomalie su'on leur fasse remarquer, ils répondent : C'est normal ! c'est normal ! tout est toujours normal. Je l'ai bien vu l'an dernier à l'occasion de la grève, j'étais en délégation à Paris, ils avaient fait la leçon à tout le monde : c'est comme ça ? eh bien, c'est normal !

Et comme se parlant à lui-même et se posant une nouvelle fois la question avec impuissance mais avec rage : "On ne sait pas ce que c'est que ces gens-là; ils peuvent donc faire tout ce qu'ils veulent ! ?"

Le premier ouvrier à qui j'avais parlé s'est rapproché; il semble me signifier d'un geste : vous voyez comme il confirme ce que je vous ai dit ! puis il ajoute, avec son calme habituel : "Sans vouloir mêler à cela la politique, voilà des patrons qui vont bien avec le gouvernement que nous avons maintenant."

Ce n'est pas tout ! Après 5 semaines de grèves, l'an dernier, ils avaient signé des accords avec nous; ces accords qu'ils avaient signés, ils les ont déchirés; ils ne les appliquent plus, lettre morte; aucune réclamation n'est admise, ni même écoutée : le délégué du personnel a demandé audience au sous-directeur, aucune réponse, il ne sera pas reçu. Vraiment, je ne sais pas ce que c'est que ces gens-là !

CONCLUSION :

Les ouvriers sont découragés; ils se sont battus pour rien. Contre une entreprise du genre des SAINT-FRERES une grève dans une de leurs usines peut être une gêne, elle ne suffit pas si elle ne s'étend pas à toutes les usines. Mais les SAINT n'imposent pas partout les mêmes conditions de travail afin d'éviter une généralisation des conflits; ils récompensent les bons et punissent les méchants. Si les ouvriers ne savent pas déjouer ces "habiletés", ils ne pourront vaincre. Seule une action simultanée dans toutes les usines pourrait imposer une diminution des

cadences et alors il n'y aurait plus lieu de diminuer les horaires. Sinon ces ouvriers devront continuer à redouter de perdre un travail inhumain, à la fatigue de cadences au-dessus de leurs forces s'ajoutera l'angoisse permanente de la misère et les parasites de leur labour continueront à se distribuer des centaines de millions de bénéfices !

Les ouvriers sentent confusément que ce qu'il faudrait c'est une société nouvelle, que dans la société actuelle ils sont coincés comme des rats, mais de cette société nouvelle, sans exemple nulle part, ils ne discernent ni les voies ni les moyens.

NOUVELLES D' ANGLETERRE

Résultats de la grève des ouvriers de l'air liquide

Les ouvriers de la British Oxygen Company (équivalent de "l'Air Liquide" français), qui avaient entamé au moment des élections une grève "sauvage" très remarquée, ont repris le travail après avoir reçu en partie satisfaction. Une augmentation importante de salaire leur a été offerte avec rétroaction au 21 septembre...

Mais le syndicat des Transports, poussé par la Confédération (le Trade Union Congress), a jugé bon de prendre des sanctions contre les ouvriers grévistes. Quelques dizaines d'entre eux se sont vus retirés à titre temporaire leur carte syndicale (ce qui peut être très grave car, en raison de la clause de convention collective de "closed shop", seuls les travailleurs syndiqués peuvent travailler). Deux délégués d'atelier (shop stewards) sont dans le lot et ne peuvent donc plus en principe représenter leurs camarades.

Multiplication des grèves sauvages

Ces sanctions syndicales n'empêchent pas les grèves "non officielles" (c'est à dire non reconnues par les syndicats) de se multiplier. Fin octobre tous les records ont été battus.

A Acton, 105 ouvriers de la chaîne d'assemblage de la filiale Renault en Grande-Bretagne se sont mis en grève au début du mois pour protester contre l'emploi d'un ouvrier non syndiqué. Toute l'usine (335 personnes) a été immobilisée pendant plusieurs semaines.

A Liverpool, 600 ouvriers des remorqueurs du port ont débrayé et ont refusé de reprendre le travail malgré l'insistance des syndicats. 52 navires ont été immobilisés dans le port.

A Sheffield, les autobus sont immobilisés depuis plusieurs jours, les receveurs refusant de prendre des passagers debout au dessus d'un certain nombre.

Sur les chemins de fer le personnel des voitures Pullmann a cessé le travail sur presque toutes les lignes: les passagers de luxe ne peuvent plus avoir leurs repas servis dans leur compartiment...

Une filiale de la BMC, qui fabrique des carburateurs, et dont les ouvriers ne s'étaient encore jamais mis en grève, est paralysée par un arrêt de travail. Le débrayage a eu lieu "spontanément" pour appuyer une négociation de revalorisation de salaires que le syndicat conduisait trop mollement au gré des intéressés.

A West Hartlepool, 350 charpentiers en fer qui participaient à la pose d'une charpente métallique ont cessé le travail, sans consultation préalable, refusant de travailler dans le mauvais temps.

A Friggés, arrêt de travail de la filiale du puissant trust de l'électricité (General Electric Company) qui construit des réfrigérateurs.

Les patrons sont mécontents

Les patrons trouvent cette situation de plus en plus intolérable. Dans le Bulletin officiel du patronat britannique ils lancent un avertissement très clair au syndicat, disant à ceux-ci en substance: "Si vous n'êtes plus capables de tenir vos troupes en main, nous cesserons de nous servir de vous et de vous appuyer..."

Les syndicats nomment une commission d'enquête

Les syndicats sont donc acculés à faire quelque chose. Mais que peuvent-ils faire vis à vis d'une base dont ils sont complètement coupés et sans laquelle ils ne sont rien. Ils ont trouvé la solution: nommer une commission d'enquête qui devra présenter un rapport. On prévoit que celui-ci ne pourra être prêt avant deux ans.

AUTRES NOUVELLES

En Allemagne, la direction des usines Volkswagen, brusquement réveillée par la grève sauvage qui a éclaté à l'usine de Hanovre, a immédiatement relevé les salaires de 5,5%. Mais en même temps elle a mis à pied une quarantaine d'ouvriers considérés comme les meneurs de la grève de Hanovre. Le syndicat a pris leur défense en main.

En FRANCE

différents mouvements organisés par les syndicats dont nous reparlerons dans le prochain bulletin d'informations I L O

On joint un tract diff usé par des camarades des Assurances et se rapportant à un de ces mouvements.

LA MANIFESTATION DU LUNDI 9 NOVEMBRE

- Alors tu y viens à la manifestation?

À cette question, toutes sortes de réponses.

- J'ai autre chose à faire - Il n'y aura personne - Ca ne rime à rien - Pourquoi faire? - pour une commission paritaire, mais ils ont annoncé dans le canard C.F.T.C. qu'ils allaient avoir lieu. Alors? - Il paraît que les syndicats se rassemblent dans le hall de l'accident.

Les gars que je rencontre à la sortie sont parfois ironiques. - Fais bien attention. Ce qui est clair c'est que la grosse majorité ne sont pas informés, qu'ils considèrent que cette manifestation ne donnera rien.

- Pourquoi les syndicats n'ont-ils pas fait ça dans la journée? Ils pourraient s'ils le voulaient faire débrayer toutes les Compagnies en même temps, sans prévenir personne à l'avance. Il y aurait bien 20.000 employés dans la rue. Ça, ça aurait un sens.

17h45 - Rue de Chateaudun - Des petits groupes viennent des rues avoisinantes. Un groupe plus important crie "nos salaires". "commission paritaire" débouche avec des pancartes de la rue Taitbout. Devant la Direction des assurances, sur toute la longueur de la façade, il y a foule. La police aussi est là qui maintient un canal étroit, où passe encore une file de voitures. Mais déjà ça débouche sur la moitié de la rue.

18h - Il y a de plus en plus de monde. Maintenant, il y a bien de 4 à 5.000 employés. Peu de pancartes reproduisent les notes d'ordre syndicaux. Après avoir tenté de faire passer quelques bus vers la Trinité, sous les huées, les flics se sont repliés. En ordre, et bien calmes. Manifestement, ils ont des ordres pour "laisser faire". Un gros camion stoppé bloque la rue vers la Trinité. Place de la Trinité, il y a six ou sept gros cars de police. La circulation doit être déviée par les rues avoisinantes, car vers le carrefour Chateaudun la rue est vide - de voitures comme de manifestants. Devant l'immeuble des finances, sur 50 mètres, la foule des employés forme un bouchon compact: tout le monde crie. De temps en temps on arrive à distinguer "des sous Pinay" "nos salaires". Mais tout se mêle dans une clameur indistincte. Beaucoup de jeunes qui crient, rient. "Il y a du peuple" "ils ont éteint les fenêtres" "Il n'y a personne en face, c'est des employés qui sont derrière". D'autres groupes plus calmes, qui sont venus "pour voir" et qui se trouvent entraînés comme grisés par la conscience soudaine de la force de la masse des employés: "si ça avait été dans la journée, il y aurait autrement de monde, il y a 50.000 employés d'assurances dans le coin - ça ferait du bruit."

LAFOND, secrétaire de la C.G.T., porté à bout de bras - un haut parleur devant la bouche, essaie de se faire entendre. Mais pendant dix minutes, tout continue. Des bras se lèvent pour demander le silence. Mais des cris reprennent toujours d'un point ou d'un autre.

On a l'impression d'une foule qui suit sa propre action et qui refuse de se laisser mener. Puis c'est un peu plus calme. WASEIGE - secrétaire de F.O. - parle des ménagères, des choses qu'on sait depuis longtemps - Puis BIGNON - C.F.T.C. - répète les mêmes choses. Il demande que la manifestation se déroule dans le calme "et annonce qu'ils ont eu le matin avec la Direction de la Voie Publique à la Police, une entrevue pour qu'il n'y ait pas d'incidents. Cette annonce laisse tout le monde un peu perplexe. Certains se sentent rassurés, d'autres au contraire sont stupéfaits. Il y a comme un flottement. Puis c'est LAFOND qui ajoute lui, que les syndicats se sont engagés envers la police à libérer la rue à 6h30, au plus tard. Il nous remercie (pourquoi? on manifeste pour nous, pas pour les syndicats). Il "regrette" aussi les incidents qui ont eu lieu avant la manifestation.

Et il conclut: "Maintenant, on va aller passer sous les fenêtres de la Fédération patronale, à la Chaussée d'Antin, pour montrer notre nombre. Ceux qui sont à ma droite vont descendre par la rue Taitbout, ceux qui sont à ma gauche par la rue de la Chaussée d'Antin"

Les flics n'ont même pas à intervenir, les groupes se divisent et la rue de Chateaudun est vide en un clin d'oeil. À la pendule de la Trinité il est 6h20. Les syndicats ont tenu leurs engagements avec la police. Ils ont même fait son boulot en faisant dégager la rue. Evidemment, à 6h30, il y aura un autre flot d'employés, de voitures. Sans doute

